



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

orchestre de Paris

Question écrite n° 10295

Texte de la question

M. François Grosdidier demande à M. le ministre de la culture et de la communication s'il envisage un nouvel auditorium symphonique moderne à la suite de la fermeture de la salle Pleyel, qui a privé de lieu de répétition et de concert l'Orchestre de Paris, qui est aujourd'hui l'un des meilleurs orchestres français.

Texte de la réponse

Le ministre convient que Paris a besoin d'un lieu pour accueillir de grandes formations symphoniques, et notamment l'Orchestre de Paris. La fermeture de la salle Pleyel pour travaux a mis en évidence ce manque. Pour les prochaines années, l'aménagement de Mogador a réglé temporairement le problème de la résidence de l'Orchestre de Paris qui y est déjà accueilli. Le ministère a pris l'attache des collectivités territoriales pour trouver une solution définitive pour une grande salle de concerts moderne. Une mission vient d'être confiée à deux hautes personnalités, MM. Bernard Auberger, inspecteur général des finances, et Philippe Belaval, conseiller d'Etat.

Données clés

Auteur : [M. François Grosdidier](#)

Circonscription : Moselle (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10295

Rubrique : Arts et spectacles

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 janvier 2003, page 279

Réponse publiée le : 10 mars 2003, page 1814